

La paille reconnue comme matériau isolant par la RT 2012 | EDF



Depuis le 1er janvier 2012, la botte de paille est reconnue par la RT 2012 pour l'isolation thermique. Une belle avancée pour ce matériau qui souffrait de l'absence de règles professionnelles et d'un document technique unifié (DTU) élaboré par le CSTB*.

Outre ses propriétés isolantes, la paille résiste bien au feu, aux insectes (sous réserve d'un traitement spécifique) et **consomme peu d'énergie**.

Domaines d'utilisation, caractéristiques et normes sont désormais clairement définis.

* CSTB : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment

Crédit photo : © ExQuisine - Fotolia.com

Article créé le 12/03/2015

Article mis à jour le 02/02/2016

A bientôt sur notre site,
L'équipe EDF Travaux